

Fondation Droit au Talent

Rapport annuel



POUR L'AVENIR DU PROGRAMME ARTS-ETUDES

1 juillet 2021 au 30 juin 2022

Depuis une trentaine d'années, le Centre de service scolaire de Laval (CSS Laval) offre un programme arts-études en musique unique au Québec. Le programme arts-études de la CSS Laval dessert plus de 600 élèves pour l'ensemble du territoire de Laval, dès la troisième année du primaire, et ce jusqu'en cinquième année du secondaire. Les écoles offrant ce programme sont :

Des Cèdres (primaire, élèves provenant du nord de l'île de Laval) ;

Marcel-Vaillancourt (primaire, élèves provenant du sud de l'île de Laval) ;

Poly-Jeunesse (1re et 2e secondaire) ;

Curé-Antoine-Labelle (3e, 4e et 5e secondaire) ;

Mont-de-Lasalle (secondaire).

La Fondation droit au talent a été fondée en 2000 par des parents de l'école Des Cèdres. À l'origine, la Fondation avait un mandat limité à desservir l'école Des Cèdres. En 2012, la Fondation droit au talent a élargi son mandat à l'ensemble des écoles offrant le programme arts-études de la CSS Laval et travaille depuis au financement complémentaire de ce programme.

Les principaux commanditaires et grands donateurs:

La ville de Laval

Desjardins

La Maison du Violon

Long and McQuade

Twigg

Power Corporation du Canada Fondation

Groupe Maurice

Fondation Azrieli

Les opérations de la Fondation peuvent s'inscrire dans trois catégories :

Le financement complémentaire du Programme arts-études pour l'ensemble des écoles. *

L'accessibilité à l'enseignement de la musique par le biais d'un programme de prêt d'instruments. **

La subvention d'activités pédagogiques parascolaires en lien avec le parcours musical. ***

* Le financement complémentaire de 2021-2022 s'est concrétisé par l'achat d'instruments de musique, l'achat de matériel supplémentaire (étuis de protection, cordes, tableau avec portée musicale, etc.), l'achat de partitions et plus encore. Une somme de 20 000\$ a été investie cette année.

** Le comité pour le prêt d'instruments gère le prêt d'instruments déjà en place dans certaines écoles pour résoudre des problématiques liées au transport scolaire, le comité a mis en place des modalités, afin d'attribuer des violons aux élèves qui en font la demande. Les premiers violons ont été prêtés dès la rentrée 2017-2018. En 2021-2022, la FDAT possédait 24 violons dont 26 étaient prêtés à de jeunes musiciens et musiciennes. Pour l'année 2022-2023, 29 violons seront prêtés et serviront ainsi à alléger le fardeau des parents.

*** En 2021-2022 la FDAT a organisé deux activités, afin d'aider à motiver les jeunes malgré les circonstances entourant la Covid-19 et les restrictions liées à celles-ci. Le projet des cartes de souhaits musicales virtuelles, qui avait été instauré à l'automne 2020, a été renouvelé. Ce fut un réel succès, autant pour les jeunes que pour les parents et amis qui souhaitaient voir et entendre les jeunes. De plus, pour le printemps 2022 la fondation a réuni l'ensemble de tous les niveaux du programme arts-études dans un grand événement intitulé *Musicothon*. Celui-ci fut grandement apprécié tant pour les performances musicales que pour l'expérience d'un événement en plein air le 12 juin 2022.

Les résultats 2021-2022

Pour l'année 2021-2022, les résultats des activités de financement complémentaire du programme arts-études pour l'ensemble des écoles totalisent environ \$.

Commandites et Dons Musicothon	\$ 25 300
Cartes de souhaits musicales	\$ 5 500
Autres	\$ 1 200

La Fondation s'est engagée à remettre au CSS Laval 30 000\$ pour le financement complémentaire du programme arts-études en musique pour 2022-2023. Le CSS Laval s'étant engagé à financer le temps d'enseignement supplémentaire, le montant alloué par la FDAT a été investi dans notre parc d'instruments et distribué dans les cinq écoles offrant le programme. Des projets spéciaux liés à l'enseignement de la musique pourraient également être soutenus, par exemple des voyages ou des camps.